



RENCONTRE AVEC *Éric Michaud*

de l'entreprise Michaud et Fils implantée à La Limouzinière

L'entreprise Michaud et Fils fait partie de ces entreprises du territoire qui innovent. Comment ? En prouvant que la mise en place de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise a tout son sens, même pour les petites et moyennes entreprises. Une initiative surprenante et une rencontre inspirante.



Pouvez-vous présenter votre entreprise en quelques mots ?

L'entreprise Michaud et fils est spécialisée dans la peinture extérieure et intérieure, le revêtement des sols et des murs, l'isolation par l'extérieur et l'imperméabilisation. Elle a été créée par mon père, aidé de ma mère, en 1980 sur la zone d'activités de la Boisselée à La Limouzinière. Depuis, l'entreprise s'est développée et emploie aujourd'hui 17 salariés. En 2010, lorsque mes parents ont pris leur retraite, nous avons repris l'affaire avec mes deux frères, Arnaud et Alexandre. Alors qu'ils se consacrent à la partie technique, je prends en charge, de mon côté, l'aspect administratif.



Depuis peu, votre entreprise s'est lancée dans une démarche de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE), en quoi cela consiste-t-il ?

Pour moi, la RSE c'est simplement maîtriser l'impact de notre entreprise sur la société et son environnement pour assurer sa pérennité sur le territoire. En ce sens, nous lançons des actions très concrètes liées au bien-être des salariés, à la sécurité ou au recyclage de nos déchets professionnels par exemple.

Pourquoi s'être lancé dans cette démarche ?

J'avais déjà entendu parler de la RSE mais cela me paraissait abstrait et destiné aux très grandes entreprises. Lors d'une formation sur les marchés publics organisée par la communauté de communes, on a évoqué ce sujet car nos engagements sur le plan social ou environnemental sont souvent des éléments demandés dans les appels d'offre. Avec un peu plus d'explications sur le sujet, je me suis rendu compte que chez Michaud et Fils on faisait déjà des choses

sans y poser l'étiquette "RSE". C'est comme cela que nous avons saisi l'intérêt de formaliser toutes nos actions et de les inscrire dans une démarche globale de RSE. Pour pousser encore plus loin cette idée, nous avons intégré une formation de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (C.M.A.) sur cette thématique.

Pouvez-vous expliquer quelques exemples très concrets d'actions menées par votre entreprise ?

Pour réduire notre impact sur l'environnement, nous avons choisi de passer un contrat avec une entreprise qui trie et recycle les déchets spécifiques liés à notre secteur d'activité. Nous avons également investi dans une machine qui permet le nettoyage de nos rouleaux sans contaminer l'eau, grâce à son circuit fermé. En matière d'engagement social, nous avons choisi de souscrire un contrat auprès de la société Comité d'Entreprises pour Tous. Un coût pour l'entreprise, mais de nombreux avantages dignes des CE de grandes entreprises pour nos salariés ! Chez Michaud et Fils on s'engage aussi dans la formation professionnelle en accueillant chaque année 3 à 4 apprentis et en embauchant 70 % d'entre eux à l'issue de leurs études. Enfin, sur le plan économique, nous nous efforçons de faire appel à des fournisseurs locaux : notre principal fournisseur est implanté à Nantes et 80 % de notre flotte de véhicules provient du garage situé à 100 mètres !

"La RSE, ce sont des actions simples et concrètes, petites et moyennes entreprises peuvent elles aussi s'engager."

Quels bénéfices pour l'entreprise ?

Nous nous sommes engagés dans cette démarche d'abord car nous souhaitons apporter notre contribution à la société et préserver l'environnement. Néanmoins, la formalisation de nos actions liées à la RSE nous permettra aussi de gagner de nouveaux marchés et de pérenniser la clientèle qui est en attente de ce type d'engagements de la part des entreprises d'aujourd'hui.